

# MOT DU MAIRE

Chers habitants de St Bonnet,

L'année 2021 nous laissait entrevoir une lueur d'espoir pour une sortie de cette épidémie de COVID 19, mais apparemment la résolution n'est pas pour demain ! Nous allons devoir nous adapter et faire face, avec la présence de protocoles, que nous devons mettre en application.

Malgré cette situation difficile nous avons pu faire avancer nos projets. En ce qui concerne la réhabilitation du bâtiment école, les travaux prévus de la première tranche, c'est-à-dire l'installation d'une chaudière à granulés de bois et de son silo, l'isolation des caves, le changement des menuiseries, ont été rondement menés puisqu'aux premiers frimas, l'installation était opérationnelle. La réactivité des entreprises locales et le suivi de la maîtrise d'œuvre géré par le Syndicat d'Électricité de la Loire (SIEL) ont contribué à ce résultat. Les élus n'ont pas été en reste non plus, en effectuant le nettoyage des caves et des combles, permettant des économies substantielles à la commune.

La deuxième tranche de travaux sera réalisée pendant les vacances scolaires 2022, avec l'isolation complète du bâtiment par l'intérieur et la réfection des peintures. L'éclairage sera changé par l'installation de panneaux LED, plus performants et moins énergivores. A l'étage une salle d'évolution est prévue à disposition des élèves. Une VMC double flux sera aussi installée. Toutes ces réalisations vont nous permettre de réaliser des économies importantes d'énergie, sans négliger l'impact écologique.

A la rentrée de septembre nous avons accueilli une nouvelle enseignante, Charlotte, en charge de la classe des grands, en remplacement de Marjolaine. Nous remercions Marjolaine pour son travail au cours de l'année et nous souhaitons la bienvenue à Charlotte.

Des travaux de voirie importants sont prévues pour 2022, avec la réfection de voies communales dans le secteur de la Croix Terrigot au Pommier Chenin, en passant par Chez Souchon et Chez Séroux. Sur le secteur des Biefs, c'est une portion du chemin de Chez Tachon, les chemins du Pont de l'Ours, de Malgoutte et de la Goutte Picard qui seront refaits.

A compter de janvier 2022, une évolution importante pour le budget communal se produira. Il existait sept budgets pour les forêts sectionales, un budget pour le CCAS et le budget de la commune. Pour des raisons pratiques de gestion et de travail, le conseil municipal a décidé, avec les conseils et l'aval des services de la Trésorerie Municipale, d'intégrer ces budgets dans le budget de la commune. Les terrains des forêts sectionales restent la propriété des sections.

Le conseil municipal a également acté la dissolution du CCAS, pour devenir une commission communale, conservant le même rôle d'action sociale et les mêmes membres. Les décisions prises par cette commission seront soumises à la validation du conseil municipal. Concernant les biens du CCAS, un projet d'intégration dans les biens communaux est à l'étude.

Cette année 2021 a aussi été marquée par des divergences au sujet de l'étude de l'implantation d'éolienne sur notre territoire. Dans notre rôle d'élus nous essayons toujours de chercher et trouver des solutions pour que vive notre commune.

A ce jour la consultation des propriétaires continue et nous vous informerons dès que nous aurons de nouveaux éléments.

Nous pouvons avoir des avis différents sur ce projet et en parler avec calme et dans le respect de la démocratie. Nous sommes toujours ouverts au dialogue et prêts à recevoir les habitants de St Bonnet en recherche d'informations, ce que nous avons fait à de nombreuses reprises.

Je remercie le personnel communal pour sa disponibilité et son implication, l'équipe pédagogique pour son travail permettant un bon départ dans la vie à nos élèves ; un grand merci à la commission bulletin municipal qui accomplit chaque année un travail considérable pour vous présenter une vue des événements passés et à venir.

Les vœux de la municipalité n'ont pu avoir lieu en raison des contraintes sanitaires liées au COVID. Avec le conseil municipal je vous souhaite une belle année 2022 à vous et ceux qui vous sont chers.

Votre maire, Christian DUPUIS



*Aquarelle : Roland Huguet*